



# ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



## SONIA, CHARDONNEL

UMR PACTE– Laboratoire de Sciences Sociales

### Section 42 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A1

Membre du laboratoire PACTE à Grenoble et chercheure au CNRS depuis 2001, mes travaux portent sur l'observation et l'analyse des mobilités spatiales quotidiennes en lien avec l'organisation et les dynamiques des territoires. Inspirée par le courant de la *time-geography* développé à l'Université de Lund où j'ai réalisé ma thèse en co-tutelle, je développe une approche spatio-temporelle de la mobilité éclairée sous deux angles : celui des individus et de leurs activités quotidiennes ; celui des territoires animés par la présence et les flux des populations. Aujourd'hui, j'étudie particulièrement les changements et les permanences dans les pratiques de mobilité spatiale en lien avec les enjeux des transitions socio-écologiques qui impliquent des régulations de la mobilité individuelle. En pratique, mes recherches s'inscrivent dans des projets interdisciplinaires et empiriques qui visent à produire des connaissances basées sur des méthodologies mixtes, originales et complémentaires éclairant les relations entre individus, territoires et sociétés au prisme de la mobilité. Convaincue que les chercheur.e.s ont besoin de collectifs durables et structurants pour mener des recherches libres, ambitieuses et porteuses de sens pour les sociétés, je m'engage à veiller aux bonnes conditions d'intégration, d'accompagnement et de développement des chercheur.es dans l'environnement de leur UMR et de la section 42. Je soutiendrai aussi le développement et l'accès aux dispositifs (GDR, réseaux thématiques, SOSI...) qui favorisent l'interdisciplinarité, l'internationalisation ou encore la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche sous des formes diversifiées.

### Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 42 s'engagent POUR :

Nous sommes candidat.es au Comité national, en section 42, pour contribuer au travail collégial réalisé par les sections du Comité national au service de la communauté scientifique selon quelques principes fondamentaux :

- défense d'une **recherche indépendante** des intérêts économiques, politiques ou idéologiques et de la liberté académique ;
- prééminence de **l'évaluation par les pairs** pour les recrutements et les promotions ;
- contribution active et significative de la communauté des chercheur.e.s à l'élaboration de la politique scientifique nationale et de la **stratégie du CNRS** (labellisation, politique de sites, programmation incitative, postes pérennes).

En nous nous présentant, nous nous engageons plus particulièrement à :

- prendre en compte la **diversité** des disciplines, approches, thématiques, méthodes, sensibilités et cultures de recherche présentes au sein de la section, ainsi que la dimension collective des activités de recherche ;
- défendre **l'emploi** de chercheur.e sur statut et être attentif.ve.s aux contextes de précarité en particulier en début de carrière ;
- veiller à la pleine reconnaissance de l'apport des **ingénieur.e.s et technicien.ne.s** dans les unités de recherche ;
- veiller à **l'impartialité** des évaluations conduites par la section et à un traitement égalitaire entre les femmes et les hommes en particulier en matière de changements de grade ou de corps ;
- mettre en œuvre une **transparence active** relative aux actions de la section 42 et aux principes et critères qui les auront guidées ;
- prendre en compte dans l'évaluation la diversité des **formes d'activité** des chercheur.e.s et leurs conditions d'exercice du métier ;

C'est par leur caractère collectif que ces engagements prennent tout leur sens, et c'est pourquoi nous vous invitons à voter pour les candidat.e.s soutenu.e.s par le SNCS.

## LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 42

GÜLÇİN ERDİ, UAR IFEA / UMR CITERES

STEPHANE GHIOTTI, UMR ART-DEV

### Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

 **VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

